



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Inspecteur / Inspectrice des douanes

L'inspecteur ou l'inspectrice des douanes appartient à l'administration de la frontière et de la marchandise. Ce ou cette fonctionnaire de catégorie A peut exercer plusieurs métiers de la douane. Sa mission principale consiste à superviser les équipes chargées de la lutte contre la fraude, la contrebande et les trafics illicites.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Salaire débutant : **3231 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Synonymes : Chef / cheffe de service douanier, Douanier / douanière, Inspecteur / inspectrice des douanes et droits indirects, Inspecteur / inspectrice des douanes spécialité pilote d'avion ou d'hélicoptère, Officier / officière de douane judiciaire

Secteur professionnel : Fonction publique

Centres d'intérêt : Enquêter, analyser l'information, je veux en faire mon travail, J'ai le sens du contact, J'aime organiser, gérer, Je veux être utile aux autres, Je veux faire respecter la loi



© kelvn/iStock/Getty Images

Le métier

Administration générale

À la direction générale ou dans l'un des services à compétence nationale, l'inspecteur ou l'inspectrice des douanes, rédacteur spécialisé ou rédactrice spécialisée dans un domaine d'expertise, se charge du pilotage et de l'application d'une réglementation spécifique. Au sein des services contentieux des directions régionales, il ou elle représente son administration lors des procès, faisant suite à des constatations douanières, en endossant le rôle d'agent ou d'agente "poursuivant".

Opérations commerciales

Plusieurs « spécialisations » (non exhaustives) peuvent être exercées au sein de la branche des opérations commerciales. Le conseiller ou la conseillère aux entreprises informe ces dernières sur la réglementation douanière et les accompagner dans leurs démarches. L'auditeur ou l'auditrice s'assure, par exemple, de la conformité des procédures des entreprises demandant l'autorisation OEA (opérateur économique agréé), un label douanier européen. L'enquêteur ou l'enquêtrice traque les potentielles fraudes : fausses déclarations de valeur, non-respect des normes ou des mesures d'embargo, exonérations indues, etc., en région ou à la direction nationale des enquêtes. Le formateur ou la formatrice forme les nouvelles recrues au sein de l'école des douanes. Le chef ou la cheffe du "pôle contrôle", au sein d'un bureau de douane, programme et supervise les contrôles des flux de marchandises dans les zones portuaires, aéroportuaires ou logistiques.

Surveillance

En tant que chef ou cheffe de la surveillance douanière, l'inspecteur ou l'inspectrice des douanes encadre des équipes constituées de contrôleurs, contrôleuses, agents et agentes. Il s'agit d'encadrer l'exécution de leurs missions. Il ou elle dirige les opérations importantes, anime des formations professionnelles, etc. En tant qu'officier ou officière de douane judiciaire, il ou elle intervient sur réquisition d'un procureur ou d'une procureuse de la République ou sur commission rogatoire d'un ou d'une juge d'instruction, pour procéder à des enquêtes judiciaires.

Compétences requises

Éthique et rigueur

L'inspecteur ou l'inspectrice des douanes doit être intègre et faire preuve d'éthique professionnelle. Il ou elle ne doit pas avoir subi de condamnations figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire. Il faut également faire preuve de rigueur pour faire respecter les réglementations, mais aussi pour repérer des anomalies et mener des enquêtes approfondies. Dans ses missions d'enquête, pour repérer des comportements suspects, détecter des fraudes, etc., il ou elle doit faire preuve d'un grand sens de l'observation, de patience et de réactivité.

Connaissances fiscales et financières

L'inspecteur ou l'inspectrice doit maîtriser les lois et les règlements relatifs aux douanes et aux impôts indirects : TVA, droit de douane, taxes sur la consommation, et parfois aussi, le commerce de certains produits comme le tabac, l'alcool, le pétrole, le gaz, les véhicules ou les produits dits « de luxe ». Il ou elle doit aussi savoir analyser des documents et interpréter des données financières et commerciales.

Sens du travail en équipe

Savoir communiquer et superviser efficacement le travail de ses équipes, pouvoir travailler avec différents services (en interne comme en externe), divers interlocuteurs (entreprises, particuliers, etc.) est indispensable.

Où l'exercer ?

Cadre de la fonction publique

Les inspecteurs et inspectrices des douanes sont des fonctionnaires de l'État, de catégorie A. Ils ou elles travaillent pour la direction générale des douanes et droits directs, rattachée au ministère en charge de l'économie et des finances. Inspecteur ou inspectrice des douanes est un grade élevé de cette administration des frontières et de la marchandise. Ce grade permet d'encadrer une équipe de douaniers et douanières et de gérer un service.

Majoritairement sur le terrain

Selon le poste occupé, l'inspecteur ou l'inspectrice peut surveiller et contrôler, réaliser des tâches administratives dans un bureau des services douaniers. Toutefois, la majorité travaille sur le terrain pour éviter les fraudes, faire respecter les embargos, éviter l'introduction de produits dangereux sur le territoire national et européen. Dans la branche surveillance, le port de l'uniforme est la règle.

Disponible et mobile

La surveillance douanière suppose d'être très disponible et mobile, pour assurer des missions 24 heures/24, 365 jours/an, en France et en Europe. L'affectation se fait dans différentes régions de France, ou à l'étranger dans le cadre de missions de coopération douanière avec d'autres pays. La douane dispose aussi de bases aériennes, où sont stationnés ses pilotes d'avions ou d'hélicoptères ayant le grade d'inspecteur ou d'inspectrice, et susceptibles d'encadrer un équipage.

Les études

Après le bac

3 ans au minimum pour obtenir une licence, un BUT ou une licence professionnelle et pouvoir se présenter aux concours d'inspecteur. (catégorie A). Une fois admis, les candidats et candidates suivent une formation professionnelle (12 mois) à l'École nationale des douanes de Tourcoing, puis une formation pratique (6 mois) sur leur lieu d'affectation.

Emploi et secteur

Sur concours

Le concours d'inspecteur des douanes comporte des épreuves écrites en droit, économie et langues ; ainsi que des épreuves orales en finances et gestion publiques et en langue et un entretien de motivation. À l'issue du concours, il faut suivre une formation d'un an à l'école des douanes et un stage pratique de 6 mois sur son lieu d'affectation. Certaines spécialités (pilote d'avion ou d'hélicoptère, inspecteur programmeur de système d'exploitation) donnent lieu à des concours particuliers.

Évolution interne

Les inspecteurs et inspectrices des douanes et droits indirects peuvent, après 5 ans d'ancienneté, évoluer vers des postes d'encadrement supérieur, passer des concours professionnels pour accéder à des fonctions de direction et devenir, par exemple, chefs ou cheffes de service, responsables de brigades ou occuper des postes de gestion au sein de l'administration des douanes.

Diversification des fonctions

Il leur est aussi possible de changer de branche d'activité et de travailler dans des domaines variés en devenant, par exemple : spécialistes dans la lutte contre la fraude, la protection de l'environnement ou la sécurité sanitaire ; formateurs ou formatrices dans les écoles des douanes ; responsables des ressources humaines. Il leur est aussi possible de faire du conseil aux entreprises, de l'audit des procédures douanières, d'enquêter ou d'analyser dans les services régionaux d'enquête, de diriger un service

douanier de la surveillance ou encore de devenir officiers ou officières de douane judiciaire (après obtention d'une qualification spécifique).

Expertise

Avec l'expérience, les inspecteurs et inspectrices peuvent se spécialiser dans des domaines spécifiques. Ils peuvent devenir des experts et expertes reconnus dans leur domaine. Il s'agit, par exemple, de diriger un pôle sur la sécurité alimentaire.

Salaire du débutant *

Entre 3231 et 3327 euros brut par mois, pour la branche des opérations commerciales et d'administration générale, primes incluses.

Entre 3200 et 3284 euros brut par mois, pour la branche surveillance, primes incluses.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Portail de la Direction générale des douanes et droits indirects](#) 

Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact](#) →

[J'aime organiser, gérer](#) →

[Je veux être utile aux autres](#) →

[Je veux faire respecter la loi](#) →

Autres métiers à découvrir

Enquêteur (douanes)

Cibleur

Auditeur (douanes)

**Conducteur de matériel roulant de
collecte de déchets**

